

FLEVILLE DEVANT NANCY



S O M M A I R E

1	EDITORIAL DU MAIRE
2	ADMINISTRATION MUNICIPALE
3	ETAT CIVIL
4	RENSEIGNEMENTS UTILES - INFORMATIONS
5	FETE NATIONALE DU 14 JUILLET
6-7	ECHOS DE LA CITE
8-9-10	ECHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX
11	LE 3ème AGE A FLEVILLE
12	L'ENVIRONNEMENT
13	COMITE DE PARENTS F.C.P.E.
14-15	FLEVILLE LOISIRS
16	LE TENNIS CLUB
17	A.S. FLEVILLE HAND-BALL
18	L'ASSOCIATION FAMILIALE
19-20-21-22	CHRONIQUE : Les chenevières ou la culture du chanvre.

Notre couverture : FLEVILLE l'été par D. AUBRY



EDITORIAL DU MAIRE

Ce deuxième trimestre a été marqué par l'inauguration de la première partie du complexe sportif, inauguration bien modeste mais très significative pour la population flévilloise car, en effet, cela démontre que l'effort entrepris par la Municipalité commence à porter ses fruits. Ce complexe n'est que le premier maillon de ce qui va être réalisé d'ici quelques mois.

Je pense que l'année 1985 verra notre cadre de vie se modifier, avec l'embauche d'un "Jardinier", et un équipement en matériel adapté. Certains quartiers devraient retrouver meilleure allure.

Bien entendu, nous acceptons toujours toutes vos idées et remarques.

L'époque des vacances approchant, chacun a envie de sortir de son train-train habituel, aussi je vous souhaite de bien vous évader et de passer de bonnes vacances.

Votre Maire
J. LE BRASSEUR

ADMINISTRATION MUNICIPALE

M. Jean **LE BRASSEUR**, Maire : 21, rue Berlioz (tél. 356.00.29)
M. Jean Marie **GIRARD**, Premier Adjoint : 2, Rue du Breuil (tél. 354.61.39)
M. Jean Paul **HENQUEL**, Deuxième Adjoint : 1, Rue du Château (tél. 354.65.18)
M. Alain **BOULANGER**, Troisième Adjoint : 22, rue des Tilleuls (tél. 354.89.01)
M. Michel **MACAISNE**, 12, Rue du Paquis (tél. 354.93.83)
M. Jean François **PARNALLAND**, 21, Rue du Paquis (tél. 354.69.33)
M. Serge **MARTIN**, 45, Rue Flaubert (tél. 356.79.46)
M. Jean Claude **GURY**, 33, Rue Flaubert (tél. 355.54.05)
Mme Josette **KOKOT**, 8, Rue Léon Ducret (tél. 354.73.74)
Mme Chantal **COLLIN**, 24, Rue Baudelaire (tél. 351.38.03)
Mme Janine **THOMASSIN**, Rue Léon Ducret (tél. 354.65.87)
M. Jacques **LESOURD**, 16, Rue des Tilleuls (tél. 354.62.48)
Mme Mathilde **DERRIERE**, 20, Rue du Breuil (tél. 354.89.32)
M. Alain **TALLEMENT**, 12, Rue Manet (tél. 351.16.83)
M. Claude **BOURY**, 7, Rue Renoir (tél. 355.13.06.)
M. Thierry de **LAMBEL**, Château de FLEVILLE (tél. 354.64.71)
M. Henri **CASSIN**, 3, Rue Renoir (tél. 355.10.02)
M. François **SIDEL**, 11, Rue Corot (tél. 356.07.06)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la Mairie (tél. 354.65.00)

Tous les jours (sauf le samedi) de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence du Maire et des Adjoints : Sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la Mairie ou à leur domicile.

Permanence du Bureau d'Aide Sociale :

1er Mardi de chaque mois au Mille Club de 15 à 16 H
1er Mercredi de chaque mois en Mairie de 17 à 18 H
ou sur rendez-vous en téléphonant à la Mairie

Secrétaire Général : Monsieur Jacques **JEAN**

Personnel Administratif : Madame Catherine **BOULANGER** - Madame M.-Thérèse **VEGRO**

Personnel Technique : Monsieur André **LACAILLE** - Monsieur Patrick **MARCHAL**
Monsieur Bernard **ROUSSEAU**

Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles : Madame Nicole **COCHARD** - Madame
Michèle **MATHIEU** - Madame Françoise **PARISSE**

Agents de Service : Madame Irène **ROEHN** - Madame Séraphine **SARRITZU**

ETAT CIVIL

2ème TRIMESTRE 1984

carnet rose

Pierre	CHALON	1e 29 Mars
Jonathan	THOLON	1e 16 Avril
Elodie	CANU	1e 03 Mai
Grégory	MATHIEU	1e 04 Mai
Alexandra	LAHEURTE	1e 05 Mai
Aurélien	BOULANGER	1e 30 Mai
Joséphine	DESSERREY	1e 03 Juin

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux de "bonne pousse" aux bébés.

carnet blanc

Claude	SEIGNE	et	Dominique	RIEDWEG	1e 24 Mars
Joseph	federico	et	Nina	VULCANO	1e 31 Mars
Jean Marc	BONNET	et	Corinne	SCHLESSER	1e 14 Avril
Jean	MUSSINO	et	Jeannine	DEHOVE	1e 28 Avril
François	EURIAT	et	Dominique	SIMON	1e 28 Avril
Christian	CAYEUX	et	Sylvie	BERETTA	1e 05 Mai
Hervé	PIONNIER	et	Laurence	PERROUX	1e 05 Mai
Daniel	BUR	et	Catherine	PIERRON	1e 12 Mai
Didier	FOOS	et	Isabelle	HAWECKER	1e 02 Juin

Nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur.

carnet de deuil

Henri	HOGARD	1e 27 Mars
Gabrielle	VADEBAUX	1e 29 Mars
Lucien	BUISSON	1e 17 Mai
Claude	PERRIN	1e 29 Mai
Auguste	GERARD	1e 08 Juin
Jean	LESTRADE	1e 09 Juin

Nous prions la famille de trouver ici l'expression de notre sympathie.

Renseignements utiles

- Pointage des demandeurs d'emploi, aux heures d'ouverture de la Mairie
3ème trimestre 1984 :
 - . Mardi 10 Juillet
 - . Mardi 7 Août
 - . Mardi 11 Septembre.
- Ramassage des objets hétérogènes
 - . Mardi 21 Août (à partir de 5 heures).

Informations

- La Commission Relations Publiques informe qu'une brochure intitulée "VIVRE à FLEVILLE" vient d'être éditée à l'intention des nouveaux arrivants dans la Commune. Comme son nom l'indique, elle traite de la vie de notre Cité sous tous ses aspects ; son objectif est de renseigner les futurs Flévillois sur tout ce qui se passe, se fait et existe à FLEVILLE.
Cette brochure est à la disposition de tous les habitants qui désireraient en prendre connaissance, en la retirant au secrétariat de la Mairie.
- La Commune de FLEVILLE s'est dotée d'un blason.
L'origine et la description vous sont données dans le résumé de la délibération du Conseil Municipal - séance du 16 Mars 1984 "Echos des Conseils Municipaux".
Au nom de la Commune de FLEVILLE sera dorénavant associé le blason, dont reproduction vous est jointe dans le présent bulletin.
- Sachez, qu'en plus du plan des rues de la Commune inséré dans le présent bulletin, il sera prochainement installé des panneaux devant la Mairie et à l'entrée de FLEVILLE Nord à l'intérieur desquels, il sera placé un plan détaillé de notre Commune au 1/2000e.



FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Cette année encore, le Comité des Fêtes, avec la participation des associations locales, se propose de vous divertir

- le 13 Juillet 1984 au soir

- . Feu d'artifice tiré par les pompiers de FLEVILLE depuis la zone de loisirs sportifs.
- . Bal gratuit animé par l'excellente formation **Pascal HENRY** (très connue sur la place de Nancy) de 21 h. à 2 h.30.
- . Buvette et sandwichs.
- . Enveloppes surprises.

- Le 14 Juillet 1984

- . Matin :
 - Concours de pêche Ecluse n° 9
 - Récompense pour les vainqueurs
 - Apéritif pour tous les participants
 - Inscription à partir de 9 h.
- . Après-midi (terrain de sports et village)
 - Jeux pour enfants : grande course au trésor
(à partir de 14 h.30)
 - Jeux pour adultes : quilles
 - Concours de pétanque
Inscription à partir de 14 h.30
 - Match de Hand-Ball.

Si la pluie nous fait une visite, nous nous retrouverons sous le préau de l'école.

Nous comptons sur votre présence.

Le Comité des Fêtes.

LE COMPLEXE SPORTIF INAUGURE

C'est le samedi 12 Mai dernier par un temps frisquet, que s'est déroulée la cérémonie inaugurale du Complexe Sportif, en présence de nombreuses personnalités du monde politique, sportif et local.

Après que fut coupé le traditionnel ruban tricolore par M. HURIET, Sénateur, Président du Conseil Général, il s'ensuivit une visite des aires de jeux et des installations qui composent ce complexe.

D'un avis unanime, c'est une belle réalisation qui s'intègre bien dans le site.



Puis M. LE BRASSEUR, Maire de FLEVILLE pris la parole. Après avoir fait l'historique du complexe et rappelé les diverses tracasseries auxquelles le Conseil Municipal dû faire face, il se tourna vers le Président du Conseil Général et le Directeur Temps Libre, Jeunesse et Sports et leur fit remarquer qu'il ne manquait plus qu'une salle polyvalente pour compléter cet ensemble sportif. La réponse fut claire : chacun a affirmé être prêt à nous apporter les aides financières nécessaires, et M. HURIET d'ajouter : "Je suis prêt à revenir à FLEVILLE pour l'inauguration de la salle".

La cérémonie était clôturée par un vin d'honneur et laissait la place à un vaste programme sportif étalé sur le week-end.

De ces manifestations sportives où tout le monde, joueurs et spectateurs, s'est bien amusé malgré le manque de soleil et de chaleur, l'on retiendra le bon comportement des Municipaux face à CASTELVIN pour le match inaugural du terrain de foot-ball. Ce match fut suivi par trois joueurs professionnels de l'A.S. NANCY-LORRAINE, entourés de jeunes à la chasse d'autographes.

N'oublions pas les belles prestations des différentes équipes de foot-ball, hand-ball et tennis qui ont évolué durant ces deux journées, pour le plaisir de tous, et auxquelles il fut remis des fanions souvenirs imprimés pour la circonstance.

Nous terminerons en remerciant toutes les personnes qui ont participé et contribué à la réussite de cette fête du sport et toutes celles qui sont venues prêter main-forte au personnel technique de la Commune pour être prêt le jour J.

DON DU SANG

Vendredi 8 Juin avait lieu la collecte du sang.

61 donneurs dont 2 nouveaux, se sont rendus au car de transfusion. L'on comptabilisait 77 donneurs en 1983 à pareille époque.

Notez, dès à présent, la prochaine journée, Samedi 1er Décembre 1984.

Venez nombreux donner votre sang, car comme vous le savez votre don peut sauver une vie, et cette vie peut être la vôtre.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 1984

DENEIGEMENT

Le service Technique de la Ville de LUDRES intervient en renfort pour le déneigement des rues de notre Commune.

Le Conseil Municipal accepte de revaloriser les tarifs d'intervention dans la limite de la hausse légale autorisée.

BLASON

M. Alain BOULANGER, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal différents blasons qui sont affichés et commentés.

Suite aux explications et descriptions apportées par M. T. de LAMBEL, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte pour blason communal l'écu de la famille de FLEVILLE, aujourd'hui éteinte, et qui est de vair plein : à savoir d'argent avec des petites cloches d'azur opposées les unes aux autres alternativement renversées et debout en commençant par l'argent. Au bas et en dessous de l'écusson dans un listel de couleur or, est inscrit en lettres sable la mention : FLEVILLE-devant-NANCY.

PERMIS DE CONSTRUIRE

La Commune est dotée d'un plan d'occupation des sols. Le permis de construire et les autres autorisations d'occupation du sol, en dehors du périmètre de protection, sont dorénavant délivrés par le Maire.

Le Conseil Municipal décide de confier l'instruction des dossiers à la Direction Départementale de l'Équipement pour ces autorisations que le Maire délivre maintenant au nom de la Commune.

SERVITUDE SUR UNE PARCELLE COMMUNALE

Afin de permettre à la maison située dans la côte vers Ludres d'être raccordée au réseau d'eau et de gaz, le Conseil Municipal autorise le passage de ces branchements sur une parcelle communale, en la grevant d'une servitude.

RESERVE FONCIERE

Le Conseil Municipal décide d'acheter un terrain de 1 ha 60 ares 45 ca à proximité de la station d'épuration, au prix de 24.000 F.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 1984

PLAN D'ALIGNEMENT DE LA RUE DE MANONCHAMP

M. J.M. GIRARD, Adjoint chargé des affaires d'urbanisme, présente, à l'aide du plan d'alignement affiché en séance, les problèmes soulevés par la rue de Manonchamp dont l'emprise totale n'est pas encore intégrée dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal accepte le devis de 10.479,48 F. T.T.C., représentant les honoraires du géomètre chargé d'établir les plans d'alignement et les documents d'arpentage.

LOTISSEMENT DU BAS-DES-NOYERS

Délimitation du lotissement en bordure du chemin de Manonchamp

Lors de la délimitation du périmètre du lotissement du Bas-des-Noyers, le plan de bornage a mis en évidence un délaissé du domaine public de 13 m². Cette surface n'a pas fait l'objet d'une appropriation et se trouve enclavée en surplomb d'un terrain privé dont l'accès difficile et l'absence de stabilisation risquent d'entraîner des dépenses hors de proportion à l'usage public qui devrait en être fait. Il paraît par conséquent plus judicieux de céder cette excroissance dont l'aliénation permettrait de donner une emprise rectiligne à la rue de Manonchamp.

Le Conseil Municipal précise que cette aliénation de 13 m² est effectuée à titre gratuit au profit du propriétaire riverain, à charge pour l'acquéreur de supporter les frais de transfert de propriété, à savoir : documents d'arpentage, plans de bornage, acte notarié.

MILLE-CLUB

Tarif de location pour le Club-Alpine

M. Serge MARTIN, Conseiller Municipal, responsable du Mille-Club, fait part de la demande de l'Association Berlinette Alpine Club Lorrain d'utiliser les locaux du Mille-Club pour une réunion mensuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de louer le Mille-Club à cette Association, au prix forfaitaire annuel de 500 F. pour l'année 1984.

PERSONNEL COMMUNAL

Le budget primitif a été élaboré en réservant une part importante aux travaux à effectuer en régie directe. Pour réaliser ces programmes, il est nécessaire de renforcer comme prévu l'effectif du personnel du service Technique.